

Demande de raccordement au réseau électrique Electris

Données de l'objet de raccordement

Code postal : Localité :

Rue/Lotissement : N° Apart. N° : Etage :

Lot : N° cadastral :

Type de l'objet de raccordement : Maison unifamiliale Résidence Immeuble à usage multiple

autre :

Le client souhaite :

Raccordement chantier

Début : / /

Durée : Mois

40 A (standard) A

Réalisation nouveau raccordement ¹

- 40 A (standard)
- 50 A
- 63 A
- 80 A
- A

Renforcement du raccordement

Existant : A
 Demandé : A

Modification d'un raccordement existant

Description des travaux :

Compteurs pour Résidence et immeuble à usage multiple

(Un formulaire est à remplir pour chaque compteur demandé)

Raccordement d'équipements électriques suivant prescriptions ²

Types	Nombre existant	Nombre demandé
Appart./Ménage		
Commerce		
Commun		
Autre à spécifier		

	Nombre	Puissance kW	Tension	Puissance totale kW
Moteur (ascenseur)				
Chauffe-eau				
Chauffage à accumulation				
Autres				

Suppression du raccordement

Suppression du compteur

Raccordement ou modification d'une installation d'autoproduction ³

Propriétaire :

Prénom / Nom / Raison sociale :

Adresse :

CP / Localité : Signature :

Tél. : GSM : mail :

Abonné / Occupant : (à partir de la mise en service du compteur)

Prénom / Nom / Raison sociale :

Adresse :

CP / Localité : Signature :

Tél. : GSM : mail :

Payeur de raccordement :

Prénom / Nom / Raison sociale :

Adresse :

CP / Localité : Signature :

Tél. : GSM : mail :

Personne de contact / coordinateur du chantier : (promoteur; architecte; bureau d'étude)

Prénom / Nom :

Tél. : GSM : mail :

Electricien agréé, chargé des travaux :

Nom : Localité :

Tampon / Signature :

¹ S'il s'agit d'un nouveau raccordement, un plan d'implantation de l'objet min.1:500 ainsi qu'un extrait cadastral min.1:2500 sont à joindre à la demande (**MAX. DIN A3**).

² Prescriptions techniques de raccordement aux réseaux moyenne et basse tension au Grand-duché de Luxembourg.

³ Fiche technique pour Centrales autoproduction (Datenblatt für Eigenerzeugungsanlage)